

Monsieur le Ministre,

Nous étions en demande d'une réforme des formations STI, STL du lycée. Mais nous portons d'autres principes pour cette réforme que ceux qui sous-tendent votre projet.

A titre symbolique, on ne peut pas parler de développement durable (STI2D) sans envisager les phases de production, de maintenance, de recyclage du cycle de vie du produit.

Plus fondamentalement, il n'est pas possible de donner sens à l'étude de la conception, et à la mise en oeuvre du prototypage, sans aborder les phases suivantes et en particulier celle de production. Qu'il y ait, ou non, dans ce pays délocalisation des outils de production, pour conduire une formation technologique, il est nécessaire de mettre en oeuvre une pédagogie globale.

De même, nous contestons le préalable d'une technologie commune à l'ensemble des spécialités. L'enseignement de la technologie doit s'appuyer sur des systèmes techniques spécifiques, sur l'ensemble du cycle de vie du produits, et ceci permet aux élèves d'acquérir des compétences transférables vers d'autres champs technologiques.

Enfin, nous demandons que les contenus des enseignements généraux soient construits en synergie avec les disciplines technologiques, ce qui n'est pas toujours le cas dans les programmes présentés aujourd'hui.

Dans ces conditions, nous ne pouvons pas approuver les programmes de cette réforme.

Un dernier point : la réussite d'une réforme des STI-STL passerait par des horaires et des moyens adéquats pour développer les pédagogies spécifiques à cette voie, par des contenus appropriés, par une communication ambitieuse au niveau national et académique pour promouvoir cette voie de formation. Rendre les enseignants responsables d'un vraisemblable échec de cette réforme, au prétexte qu'ils ne la porteraient pas suffisamment, comme le font parfois certains inspecteurs lorsqu'ils présentent cette réforme dans les établissements, n'est pas, pour nous, acceptable.